



2 JOURS

14 heures

PUBLIC

Professionnels de proximité intervenant à domicile et en établissement de santé
(aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique, accompagnant éducatif et social, aide-soignant, assistant de soin en gérontologie, agents de services logistiques...)

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Formateur(trice) issu(e) du secteur médico-social

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Olivier MULLER

DATE ET LIEU

À définir

2600€

pour un groupe de 10 personnes maximum en intra.

Hors frais du formateur.

Nous consulter pour une formation en inter.

BON À SAVOIR

Entrées et sorties permanentes, mise en oeuvre de la formation validée dans un délai de 3 mois, date à planifier en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter pour une étude de leurs besoins.

OBJECTIFS

- S'approprier des connaissances de base en lien avec les troubles psychiques.
- Être en capacité de repérer les manifestations de ces troubles.
- Adapter sa posture professionnelle face à une personne présentant des troubles psychiques dans le cadre de sa pratique professionnelle.

PROGRAMME

- Les manifestations des troubles de l'anxiété et du sommeil.
- Les comportements de retrait, dépressifs et délirants.
- Les conduites à risque.
- Le repérage et la prévention de la crise suicidaire.
- La relation et l'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Formation participative et interactive favorisant l'échange, qui intègre :

- Des apports théoriques sur supports visuels permettant d'actualiser ses connaissances
- Des exercices de communication, mises en situation, jeux de rôle et un temps dédié à l'analyse des pratiques
- Un support pédagogique est remis à chaque stagiaire
- Évaluation collective et individuelle en fin de formation

EN 2024



sessions
réalisées



38 salariés
formés



taux moyen
de satisfaction



taux moyen d'atteinte
des objectifs

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION